

**CRITERIUM ADOUR 2021  
PROMOTION NATIONALE  
DE PÊCHE À LA MOUCHE**



**Samedi 28 Aout 2021  
Rivière Adour**

**Organisé par**

**F.F.P.S FEDERATION DE PECHE DES HAUTES PYRENEES  
MAIRIE DE SALLES/ADOUR CLUB MOUCHE PYRENEEN**

***POISSONS REMIS À L'EAU VIVANTS***

# DOSSIER COMPETITEUR

Tarbes, le 25 juin 2021

Ami Pêcheur,

C'est avec un grand plaisir que nous allons vous accueillir dans cette magnifique vallée de l'Adour pour cette compétition de Promotion Nationale rivière.

Ce n'est pas la première fois qu'une compétition de promotion nationale est organisée sur cette rivière et j'espère que le niveau des eaux sera satisfaisant pour le bon déroulement de cette manifestation.

Les parcours de pêche sont répartis sur 2 secteurs (30 parcours).

- 2 fois 15 parcours sur l'Adour délimités à l'aval par les étangs de Bours/Bazet (en dessous de Tarbes) et à l'amont par la centrale de Baudéan au dessus de Bagnères de Bigorre.

L'Adour est une rivière très poissonneuse, d'une largeur entre 10 et 20 m, exclusivement peuplée en truites farios dont la taille varie entre 20 et 30 cm, hormis quelques gros poissons qui vous donneront je l'espère un peu de fil à retordre !!!

Je vous souhaite donc bonne chance à tous et que le meilleur gagne !!!!!

Très cordialement,

Le Président du Club Mouche Pyrénéen

Patrice Daguillanes

## ***INFORMATIONS UTILES***

### **LIEU DE RENDEZ-VOUS : SALLE DES FETES DE SALLES/ADOUR.**

#### **POUR SE RENDRE SUR LES LIEUX**

- **De Toulouse :** Prendre l'autoroute direction Tarbes. 1<sup>ère</sup> Sortie d'autoroute à Tarbes. Dans Tarbes prendre le périphérique direction Pau / Lourdes. Au 2<sup>ème</sup> rond point après le Buffalo, prendre à gauche direction Bagnères de Bigorre. Passer Laloubère, arriver jusqu'à Horgues (4 Km). Au feu à Horgues prendre à gauche vers Salles / Adour.
- **DISTANCE TOULOUSE /TARBES : 160 Kms**
- **De Bordeaux :** Aller à Tarbes. Puis direction Bagnères de Bigorre. Idem que précédemment.

#### **FEDERATION ET AAPPMA CONCERNEES :**

<b>Fédération des Hautes Pyrénées</b>	<b>Président : Mr Jean Luc Cazaux</b>
AAPPMA de Tarbes	Président : M. Jacques Ducos
AAPPMA de Bagnères	Président : M. Jean Luc Cazaux
AAPPMA de Campan	

#### **ENTENTE CLUB HALIEUTIQUE**

Les AAPPMA des Hautes Pyrénées adhèrent au Club Halieutique.  
Prévoir les timbres en conséquence. Il n'y a pas de parcours privé sur ces secteurs.

#### **BALISAGES DES PARCOURS**

**ADOUR : Les parcours font environ de 600 à 800 m**

Début des parcours : Centrale de Baudéan (amont de Bagnères de Bigorre)

Fin des parcours : Début des étangs de Bours/Bazet en aval de Tarbes

**Il y a 2 parcours NO KILL sur l'Adour, un dans Tarbes et un dans Bagnères de Bigorre.**

Les piquets indicateurs et banderoles situés à l'amont de chaque parcours seront **volontairement** enlevés par les compétiteurs à la fin de la compétition et ramenés aux organisateurs le dimanche.

#### **ENTRAINEMENTS**

**La pêche est interdite pour les compétiteurs 15 jours avant l'épreuve, soit à partir du vendredi soir 13**

**Août sur tous les parcours de l'Adour faisant partie de la compétition.**

**Toutefois ceux qui le désirent peuvent s'entraîner hors des parcours.**

#### **IMPORTANT**

**Pour faciliter le repérage des parcours, prière de se munir d'un téléphone portable avec accès internet, les points GPS du début des parcours seront fournis ainsi que la banderolle de signalisation de départ.**

## **QUELQUES CONSEILS**

Les waders sont autorisés et vivement recommandés sur l'Adour.

Cette rivière est très puissante mais peu dangereuse, car il n'y a pas de changements de niveaux importants dus aux lâchers de barrages.

On peut traverser pratiquement partout hormis quelques secteurs du Haut Adour où je vous conseille un bâton de wading en fonction de l'état des eaux.

## **POISSONS HOMOLOGABLES**

Tous les poissons, même non maillés, devront être inscrits sur la fiche de marque pour recensement et remis à l'eau délicatement.

**Poissons homologables : Truites Fario égales ou supérieures à 19 cm.**

Taille légale de capture : 23 cm

## **HEBERGEMENTS**

### **GITES SYMPAS BAGNERES DE BIGORRE**

Gîte les Palombières (Bagnères)

Tél : 0562956220

### **CAMPINGS BAGNERES DE BIGORRE**

Camping les Fruitiers

Tél : 0562952597

Camping le Monloo

Tél : 0567410480

Camping les Palomieres

Tél : 0562955979

Camping les Tilleuls

Tél : 0562952604

### **HOTELS BAGNERES DE BIGORRE :**

Hôtel Restaurant de la Paix

Tél : 0562952060

Hôtel Restaurant Le Florian

Tél : 0562911721

Hôtel du Commerce

Tél : 0562950733

Hôtel Restaurant les Fleurs d'Ajone

Tél : 0562952729

Hôtellerie d'Aste

Tél : 0562917427

### **HOTELS TARBES**

Hôtel restaurant le Rustique

Tél : 0562338566

Hôtel de la Marne

Tél : 0562930364

Hôtel Fast Hôtel

Tél : 0562389630

# DEROULEMENT DE LA COMPETITION

**LIEU DE RENDEZ VOUS : SALLE DES FETES DE SALLES / ADOUR**

## **VENDREDI 27 AOUT 2021:**

19H00 : Accueil des participants (présence de tous les compétiteurs non obligatoire)

19H30 : Tirage au sort des parcours

## **DIMANCHE 28 AOUT 2021 :**

**06H30** : Accueil, café, croissants, offerts par le Club Mouche Pyrénéen

Présence de tous les compétiteurs et commissaires obligatoire.

**07H00** : Appel, vérification des licences des contrôleurs et des permis de pêche.

Distribution des feuilles de marque, du matériel de contrôle et des paniers repas.

*Une caution de 10 € sera demandée à la remise des goulottes.*

Affectation des commissaires aux compétiteurs.

Rappel du règlement rivière aux commissaires.

**07H30** : Départ vers les lieux de pêche.

**08H30** : Début de la première manche.

**12H00** : Fin de la première manche.

**Rendez vous au pont de Hiis (milieu des parcours) pour les paniers repas (offerts par le Club Mouche Pyrénéen).**

**Distribution des feuilles de marque pour la 2<sup>ème</sup> manche.**

**13H30** : Départ vers les lieux de pêche.

**14H00** : Début de la deuxième manche.

**17H30** : Fin de la deuxième manche.

**Retour à la salle des fêtes de Salles/Adour avec les feuilles de marque, goulottes, piquets de secteurs et commissaires.**

Distribution de mouchoirs (pour les inquiets)

**19H30** : Proclamation des résultats

Remise des prix

Vin d'honneur

## **IMPERATIF :**

Ces renseignements sont indispensables.  
Ils servent à l'affectation des commissaires.

**CHAQUE COMPETITEUR DOIT RETOURNER CETTE FEUILLE REMPLIE  
AVANT LE 15/08/21** par courrier à Patrice Daguillanes 4 Impasse Jean Ferrat 65360 Salles/Adour

Ou par mail à [patdaguillanes@gmail.com](mailto:patdaguillanes@gmail.com) avec les renseignements ci-dessous.

NOM DU COMPETITEUR : \_\_\_\_\_

NUMERO DE LICENCE DU COMPETITEUR : \_\_\_\_\_

NOM DU COMMISSAIRE : \_\_\_\_\_

LE NOM DU CLUB AUQUEL IL APPARTIENT : \_\_\_\_\_  
(le commissaire)